



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070092

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 13520
N/REF : 6/07/2025 1H56 C:023857 I:35470
V/REF : CT:LOG064451

VILOGIA Privilege
Service Comptabilité
271 BOULEVARD DE TOURNAI
CS 10430
59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

V/REF.IMM. HP2445
IMMEUBLE : COTE VILLAGE -2445
2/4 RUE EMILE ZOLA
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: PM_2024_005R
LOCALISATION : ALLEES 2/4 - RESEAUX EU-EV-EP/STATION ET POMPES DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE DU 3EME TRIMESTRE
Donneur d'ordre : Mme N. JAMGHILI

DETARTRAGE/CURAGE/ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES RESEAUX HORIZONTAUX ET
VERTICAUX INTERIEURS/EXTERIEURS DES EU/EV/EP (GARANTIE TOTALE)
1 FOIS TOUS LES 2 ANS

ENTRETIEN DE LA STATION ET 3 POMPES DE RELEVAGE :
- NETTOYAGE COMPLET ET POMPAGE DE LA FOSSE OU LA STATION DE RELEVAGE
- DEBOUCHAGE DES EVACUATIONS,
- CURAGE DES PUISARDS,
- NETTOYAGE DU CORPS DES POMPES ET DE LA CREPINE D'ASPIRATION,

- CONTROLE VISUEL DE FONCTIONNEMENT ET D'ETANCHEITE,
- CONTROLE DE FONCTIONNEMENT DES CLAPETS DE RETENUE,
- CONTROLE DE L'INTENSITE DES POMPES,
- CONTROLE DU FONCTIONNEMENT DES CONTROLEURS DE NIVEAU, DES FLOTTEURS ET
CONTACTEURS
- CONTROLE COMPLET DES TABLEAUX DE COMMANDE AVEC VERIFICATION DE CHAQUE
DE CHAQUE COMPOSANT ASSURANT LA COMMANDE ET LA PROTECTION DES POMPES
DE RELEVAGE.
- DEPOUSSIERAGE DE L'ARMOIRE, LE RESSERRAGE DES COSSES, LE REMPLACEMENT
VOYANTS ET RELAIS SI NECESSAIRE, LE MAINTIEN EN ETAT DES CONTACTS
- CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070092

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURATION : la redevance sera facturée par quart en Janvier, Avril, Juillet, Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 2200,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,25	Y3D-Entretien l'Ens.Réseau Eu/Ev/Ep	2 ANS	1050,00	262,50
0,25	Y3D-Dégorgement en Parties communes	2 ANS	700,00	175,00
0,25	Y3D-Entretien 1 Station/3 Pompes rel.	1/AN	450,00	112,50
TOTAL H.T.				550,00
T.V.A. a 10,00%				55,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>605,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.